

## LES ROMS A TOULOUSE

### 1. Historique

Il s'agit d'un aperçu de la situation des Roms à Toulouse et non d'une présentation exhaustive, étant données la complexité de la spécificité rom et l'absence de relevé quantitatif précis. "Le terme de Rom est de plus en plus utilisé à partir des années 1970 et signifie homme ou mari en langue romani. Il est lié au souhait d'une partie de la population rom de faire connaître leur culture et défendre les droits de leur peuple. La dénomination Tsigane, qui a pu être employée de façon péjorative dans certains pays, est encore utilisée par de nombreuses personnes pour désigner les différents groupes roms et par les Roms eux-mêmes". (d'après "Les Roms – Une nation en devenir?" de Morgan Garo, Ed. Syllepse, 2009). Ces groupes sont partis du Nord de l'Inde au XI<sup>ème</sup> siècle, sont arrivés à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle en Europe, où ils ont souvent été esclaves et ce jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. On estime à 400.000 Roms installés en France depuis plusieurs siècles mais principalement au XIX<sup>ème</sup> suite à la défaite de l'armée austro-hongroise contre les Prussiens. On estime à environ 12 millions le nombre de Roms en Europe.

Au cours des années 1990, l'effondrement des régimes totalitaires dans les pays de l'Est mettent en évidence les dures conditions d'existence des Roms en Europe de l'Est et l'ostracisme à leur égard; la crise économique dans la période post-communiste accentue encore leurs difficultés. Pour certains Roms de l'Est, la recherche de meilleures conditions de vie les amène vers des pays économiquement plus riches, en particulier en Europe de l'Ouest. Même si ils se retrouvent dans un environnement plus favorable (conditions climatiques, société plus riche, importance des solidarités individuelles ou collectives...), leur vie quotidienne reste très précarisée avec absence de droit au logement, au travail et difficultés permanentes par rapport au séjour. Certaines personnes, qui maîtrisent plus rapidement la langue française ou grâce à l'aide reçue sur place, réussissent à s'installer au sein de la société française et deviennent plus ou moins invisibles en tant que Roms.

### 2. Arrivées sur Toulouse

A Toulouse, arrivent ou séjournent des Roms provenant essentiellement de Roumanie, Bulgarie et ex-Yougoslavie (Bosnie, Kosovo, Serbie).

Roms sont A la fin des années 1990, plusieurs familles sont arrivées de la région de Timisoara. Elles se sont regroupées dans un camp informel dans la zone Nord de Toulouse et ont vécu plusieurs années dans des conditions misérables. Une installation dans des mobil homes a pu être obtenue, des enfants scolarisés et certaines familles ont finalement pu obtenir un logement, parfois un travail. Suite aux événements en ex-Yougoslavie, plusieurs dizaines de familles sont venues de Bosnie au début des années 2000.

Plusieurs familles Roms roumaines venues du même village sont arrivées à Toulouse à partir de 2002 et ont subi de nombreux déplacements. A cette époque environ 8 familles étaient présentes, toutes sédentaires comme la majorité des Roms en Roumanie. Elles ont changé plus de 10 fois de terrains, expulsées parfois de façon violente: dégradation des caravanes, menaces. Le scénario s'est souvent répété: visites quotidiennes de la police, menaces d'expulsion du terrain avec visite d'huissier, distribution de papiers de reconduite à la frontière, assortie d'une proposition de "retour à titre humanitaire" à partir des années 2006-2007, souvent sans interprète, évacuation du terrain par la force ou par les familles juste avant l'expulsion prévue. Cette communauté compte aujourd'hui 106 personnes regroupées en 24 familles avec 34 enfants de moins de 16 ans dont 12 de moins de 3 ans. Il y a actuellement 2 femmes enceintes. Ces personnes disent avoir fui le même village de Barbulesti en Roumanie, lors de grandes inondations du Danube et de ses affluents dont la rivière

Ialomita toute proche. Les inondations sont un phénomène récurrents en Roumanie (Août 2002, 6 vagues successives de Mars à Septembre 2005, Avril 2006, Août 2008...). Les maisons, confectionnées en terre sont alors détruites et parfois aussi les papiers: plus de 200 maisons détruites lors du débordement du barrage voisin en 2005. Ce village est très majoritairement Rom, compte environ 6000 habitants et est situé à 50 km au nord-est de Bucarest. C'est la première commune à avoir un maire Rom (élu en 2007).

### Autres venues et passages

Des Roms se sont installés dans le dénuement sur les bords de la Garonne, inondables, au sein du quartier St Michel, surtout à partir de Juillet 2009. Le campement était composé de 80 personnes environ, 57 adultes et 23 enfants, non-Roms pour certains, venant tous de la région de la région d'Alba Iula en Roumanie et en particulier de la petite ville de Blaj (20 000 habitants). Des riverains puis des associations alertées ensuite se sont mobilisés pour des soutiens matériels. La police s'est rendue plusieurs fois sur les lieux et a distribué des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), y compris à ceux qui étaient sur le territoire depuis moins de 3 mois. Le choix pour eux comme pour beaucoup d'autres ailleurs et à d'autres moments est clair : être reconduits en Roumanie avec une aide financière (300 € par adulte et 100 € par enfant, le reste par rapport au montant annoncé dans le document ci-joint n'étant a priori pas versé en Roumanie) ou pour ceux qui veulent rester, se déplacer ailleurs, en sachant qu'à tout contrôle, ils pourraient être reconduits à la frontière, cette fois sans aide. Certains sont déjà là depuis plusieurs mois et ne veulent pas retourner en Roumanie et d'autres attendent une allocation de retour pour repartir en Roumanie. Plusieurs ont préféré "se cacher" (notamment en squattant des maisons abandonnées) avant l'arrivée de la police suite à des rumeurs répétées d'expulsion. Finalement, ce campement et tous les autres le long de la Garonne dans cette zone ont été démolis et rasés fin novembre. Après de nombreux retours en Roumanie en Novembre et Décembre, plusieurs familles issues du même quartier sont venues ou revenues en Janvier 2010.

Une autre zone, le tunnel des Argoulets, tout aussi inappropriée en terme de campement, a été repérée depuis plus d'1 an et se trouve régulièrement occupée par quelques familles. Malgré des conditions de vie terribles, de nouvelles personnes continuent d'arriver de Roumanie, fuyant le froid et la misère encore plus grands pour elles là-bas. Fin 2009 et début 2010, ces familles venaient de zones rurales autour de la ville de Blaj.

## 3. Installations

- Le terrain de la Flambère

Le camp actuel sur lequel les familles sont installées est situé au fond d'une impasse dans une zone industrielle, à proximité du Touch (affluent de la Garonne), de l'hôpital Purpan et de l'aéroport international de Blagnac. Il est composé de 34 caravanes en mauvais ou très mauvais état, à proximité d'un hangar désaffecté depuis 10 ans et relativement dangereux. Le sol est en terre battue et se transforme en boue dès qu'il pleut. Le terrain n'est pas équipé de toilettes. Le bois qui entoure le campement est infesté de moustiques et la présence de serpents a été notée. Un câble électrique tiré de l'extérieur sur une ligne avoisinante permet l'éclairage et l'utilisation de quelques réfrigérateurs et plaques de cuisson dans les caravanes. L'approvisionnement en eau se fait par une borne incendie. La gestion des ordures se fait grâce à des containers ramassés par la municipalité. Malgré cela, les rats sont vite apparus. Chacun est responsable du nettoyage de son secteur. Le propriétaire du terrain a engagé une démarche d'expulsion des occupants. Une aide matérielle en direction des familles a été apportée par le Secours Catholique (vêtements, couches...).

- St Michel

Les bords de la Garonne ne sont pas habitables (pas d'eau, pas de sanitaires, pas de poubelles). Les deux campements étaient installés sur une promenade piétonne au bord de la Garonne, c'est-à-dire un lieu de passage qui n'est pas adapté. Les riverains ne se promenaient plus à cet endroit car ils devaient traverser les campements et beaucoup se sont plaints auprès des autorités, une pétition étant même lancée à ce sujet. D'autres riverains sont venus aider et tous ont déploré l'absence d'action de la municipalité. Il est difficile dans ces situations de campement progressivement croissant de savoir ce qui peut-être envisagé pour améliorer les conditions de vie. L'expulsion et la dispersion des populations sans solution de relogement ou d'hébergement sont les seules solutions mise en oeuvre par les autorités

- Squat Avenue de Muret

Ce squat comprend une bonne vingtaine de pièces, chacune occupée par 3 à 6 personnes environ. Fin octobre 2009, 50 à 80 personnes y résidaient dont une bonne douzaine d'enfants de moins de 12 ans. La plupart venaient des bords de la Garonne à St Michel, fuyant les risques d'inondations, la pluie et les visites répétées de la police. Le nombre varie en fonction des départs suite aux aides au retour et des arrivées qui se poursuivent. L'état sanitaire est déplorable et inquiétant : pas d'eau, donc pas de toilette utilisable, pas d'électricité officielle. Les pièces occupées des étages servent simultanément de chambre et de cuisine, des réchauds portatifs sont à même le sol. Lors de la visite d'un huissier, un des occupants a signé sans comprendre (pas de traducteur) l'avis d'expulsion à la requête du propriétaire des locaux. A la suite de bagarres et de menaces (arme à feu) d'autres occupants de ce squat, les familles se sont retrouvées dans une très grande insécurité et ont été très choquées par une dispute qui a mal fini: chute du premier étage d'un occupant avec multiples fractures. La police a finalement évacué ce squat en novembre et a muré et cloturé la zone. Des personnes ont été arrêtées par la police de l'air et des frontières (la paf) à proximité.

- Tunnel des Argoulets

Il s'agit d'un tunnel sous une bretelle de sortie de la rocade toulousaine et permettant l'évacuation des eaux en cas de débordement de la rivière voisine. Plusieurs tentes sont installées malgré l'humidité constante, la pollution et l'infestation de rats. Des accompagnements en urgence vers les hébergements du niveau 2 du plan grand froid ont été faits lorsque cela était possible.

Nous avons connaissance de plusieurs squats en plus ou moins bon état où habitent quelques familles Roms, certaines accompagnées et soutenues par des associations.

#### **4. Activités**

D'après un représentant d'une association Rom de Roumanie venu les rencontrer en mai 2009, ce groupe est à la frontière de ce qu'il appelle les « inclus » et les « exclus » en Roumanie. C'est-à-dire, qu'ils ont développé de réelles capacités et stratégies intégratives mais qu'ils doivent améliorer notamment par l'alphabétisation et la formation pour envisager une intégration qui plus est en France. Dans un contexte de survie et de non droits temporaires liés à la période transitoire d'intégration des nouveaux entrants européens (cas de la Bulgarie et de la Roumanie jusqu'en fin 2013 au plus tard), ils disent avoir fait le choix d'une démarche active. Ils disent ne pas faire la manche. Une des activités centrales du groupe est de nettoyer les pare brise au rond point de Purpan ou sur d'autres lieux de passage dans et autour de Toulouse. Ils partent travailler tous les matins, 6 jours sur 7 et rentrent sur le camp vers 17h30 – 18h00, en étant passés avant au supermarché pour ramener la nourriture du soir achetée avec l'argent gagné la journée. Quelques mères de famille restent sur le camp pour garder les plus petits. L'un dit avoir trouvé du travail en distribuant des prospectus mais n'aurait été payé que la moitié de son temps de travail. Il existe parfois du travail informel chez les jeunes hommes. Malgré les maigres ressources apparentes estimées en observant leurs conditions actuelles de vie, ils affirment tous que ce serait pire en Roumanie. D'où leur persistance à rester dans notre pays et à la recherche d'une solution d'intégration. Ils sont par

ailleurs conscients que l'obtention d'un contrat de travail reste la voie idéale. Ils peuvent théoriquement accéder à 150 métiers dits « en tension », pour lesquels la situation de l'emploi n'est pas opposable. Ils affirment être très motivés pour travailler quel que soit le travail. 5 ou 6 parmi eux ont le permis de conduire. Ils peuvent entrer sur le territoire français avec un passeport ou une carte d'identité mais pour pouvoir rester plus de 3 mois en France, il faut nécessairement justifier de ressources suffisantes, d'études ou d'un contrat de travail.

Ils manifestent une forte inquiétude sur les pratiques policières à leur rencontre. Ils signalent des gardes à vue et des « tracasseries » voire « agressions » de la part de certains policiers et l'un d'eux a affirmé qu'on lui a déchiré ses papiers d'identité roumaine. La plupart possèdent d'ailleurs des papiers d'identité roumaine. En octobre 2009, 5 femmes se sont vues confisquer leur carte d'identité par la police nationale lors d'un contrôle d'identité.

## **5. Scolarisation**

En mai 2009 ont débuté des ateliers hebdomadaires de découverte du français pour les plus jeunes, organisé par le Secours Catholique. Suite à une rencontre de celui-ci avec les travailleurs sociaux du Conseil général, le 26 mai 2009, à l'UTAMS du Pont Vieux, les assistantes sociales se sont engagées à s'occuper de la scolarisation. Le lien avec l'éducation nationale a été fait, les enfants ont eu leurs vaccinations mises à jour et les dossiers d'inscription, y compris à la cantine, ont été faits. Fin 2009, 14 enfants vont très régulièrement à l'école: 2 en collège, 6 en primaire et 6 en maternelle. Les bilans de fin de trimestre ont été satisfaisants pour tous les élèves. Les parents assurent l'accompagnement des élèves en école élémentaire, en bus ou avec les voitures présentes sur le terrain (2 ou 3) et mobilisées à cet effet.

## **6. Santé**

Les études visant à identifier les attentes et besoins des personnes Roms vivant en France par rapport à leur santé montrent que, bien que la santé soit considérée comme importante, elle n'est pas prioritaire dans les préoccupations quotidiennes des personnes, essentiellement parce que d'autres problèmes liés aux conditions de vie accaparent leur attention. Par contre, il peut y avoir autonomie vis-à-vis de la santé dès que le problème devient grave et urgent car une mauvaise santé constitue un obstacle majeur pour le bon déroulement de la vie future. Les obligations professionnelles et familiales sont un obstacle évident à la décision de recours aux soins. Prendre du temps pour se soigner implique souvent un manque à gagner et une séparation entre les parents et les enfants. Au-delà de ces blocages, l'accès aux soins implique de savoir où s'adresser, de passer la barrière linguistique, de ne pas se décourager en cas d'accueil peu favorable, de ne pas se laisser d'être réorienté plusieurs fois... De plus, chez certaines personnes, la peur de la maladie, de la mort, fait qu'on préfère ne pas savoir ou ne pas parler et donc complique le passage des messages de prévention.

L'association Médecins du Monde participe au suivi médical des Roms sur des terrains temporaires (Flambère depuis août 08), Médiathèque Marengo au printemps 2009, Pont Garigliano et squats en automne 2009

- Visite de repérage et d'orientation par les équipes de rue
- appui matériel et humain de l'infirmière détachée du CHU pour les gens du voyage : accompagnement, fourniture de matériel, défense de son rôle de coordination
- liens avec structures de santé : PMI, dépistage anti-tuberculeux, Pass
- mise en place action de dépistage et de prévention (VIH, hépatites, tuberculose, octobre 08 à mars 09)
- 1 accompagnement vers le dépistage, organisation de 2 séances de vaccination et discussion

prévention avec interprète, 3 accompagnements vers soins spécifiques, 4 suivis de dossiers  
Suivi social de plusieurs personnes, familles et accompagnement vers l'ouverture de droits  
couverture maladie

Médecins du Monde a pu faire le même constat sur la santé des femmes que celui fait au niveau national. En 2 ans et sur une population d'une centaine de personnes, nous avons rencontré les situations suivantes : 1 enfant mort-né, 7 ou 8 grossesses entre 15 et 17 ans, un grand nombre de femmes autour de 30 ans avec plus de 5 enfants, des grossesses non-suivies jusqu'au 8ème mois, une contraception reposant principalement sur les préservatifs, une prévalence importante d'infections par le virus de l'hépatite B. Des actions de médiations vers les soins de santé et de prévention pour ces groupes de femmes ont montré que des changements de comportement étaient possibles. Ainsi, le CCPS, association Toulousaine de soutien aux gens du voyage et aux migrants, a mené pendant de nombreuses années des actions collectives pour intéresser les femmes de la communauté tsigane à leur propre santé et faire passer des messages simples de prévention, accompagnées de réponses individuelles à des demandes autour du suivi gynécologique, de la contraception, de la prévention. Une fois les lieux de soins connus, le lien fait avec les professionnels de santé, les femmes pouvaient devenir autonomes pour leurs démarches de santé. Nous avons aussi observé des accompagnements par les pairs (vers le planning familial, le centre de Protection Maternelle et Infantile, PMI).

Les services du Conseil Général suivent certains enfants du camp de la Flambère et de divers squats, en particulier les nourrissons, directement sur les lieux (sage femme PMI et puéricultrice), ou parfois en consultation de PMI pour des vaccins ou lors de problèmes de santé des enfants. Pendant l'été 2009, suite à l'émergence d'une demande de scolarisation, les contacts ont été plus fréquents car la scolarisation présuppose la mise à jour des vaccinations. L'accès à l'Aide Médicale de l'Etat est possible si l'on peut prouver plus de 3 mois de présence en France et s'il n'y a pas de sécurité sociale dans le pays d'origine. En général, les droits sont ouverts suite à une naissance ou lors d'un passage dans une structure de santé: à la Pass, à l'hôpital Joseph Ducuing, à Médecins du Monde. Il faut une domiciliation et constituer un dossier pour déposer la demande d'AME.

Médecins, infirmières et manipulateurs radio du DDVLAT ont effectué plusieurs visites de dépistage de tuberculose chez les enfants et les adultes: tests IDR et radios pulmonaires à l'aide d'un camion spécial. Lors de leur présence sur le terrain, ils ont pu aussi pratiquer des vaccinations. D'autre part, des personnes Roms sont régulièrement orientées vers ce service, en particulier peu après leur arrivée en France.

Le constat des différentes équipes associatives et institutionnelles travaillant avec des Roms sur des terrains ou en squats est unanime: il est nécessaire d'organiser une coordination des prises en charge médicales, dans le temps et dans l'espace car les institutions s'impliquant (pmi, ddvlat, sage-femmes du Conseil Général...) sont vite débordées par les besoins d'accompagnements vers les structures de soins et les différents liens médico-sociaux à effectuer. Lors des consultations à l'hôpital, il est important d'utiliser le plus possible les services d'interprétariat qui existent, soit avec présence d'interprète soit par téléphone. Une infirmière détachée du CHU pour les gens du voyage a pu effectuer ce lien grâce à son expérience de médiation avec l'hôpital. Elle a aussi organisé en 2009 une formation des personnels hospitaliers pour sensibiliser à la prise en charge des gens du voyage en milieu hospitalier. La formation théorique qui apporte les premiers éléments de compréhension avec des rappels historiques et en montrant les problèmes quotidiens a été suivie par 48 personnes. La formation pratique, en particulier avec une visite sur le terrain de la Flambère accompagnée par des bénévoles de MdM, a été possible pour 29 personnes et a été très appréciée: elle permet de

visualiser leurs conditions de vie et surtout d'échanger, de rassurer et de faire passer des messages. Malheureusement, ce travail de médiation est suspendu depuis Novembre 2009 car l'infirmière n'est pas remplacée lors de son congé maternité et personne ne tient plus ce rôle de coordination et de médiatrice médicale.

## 7. Perspectives

- Le terrain de la Flambère

Depuis le 22 juillet 2009, une procédure d'expulsion est en cours. Des associations se sont mobilisées pour demander le transfert des familles sur un autre terrain, plus stable, avec de meilleures conditions d'hygiène et pour un vrai projet d'intégration à moyen terme.. Après de nombreuses négociations, la Mairie de Toulouse a accepté d'acquérir une parcelle voisine du site actuel pour réaliser un aménagement comportant un minimum de commodités (Sol drainant, point d'eau, électricité, sanitaires et ramassage des poubelles). L'ordonnance du délibéré a donné un délai de déménagement du campement jusqu'au 15 décembre 2009. Finalement, les familles ont jusqu'à mi-Mars 2010 pour déménager. Des rencontres techniques avec la Mairie et la communauté se sont mises en place. Une réinstallation de l'arrivée d'électricité aux caravanes a dû être effectuée en janvier suite à des pannes répétées et a pu être possible grâce à l'aide de l'association Electriciens du Monde

- Les installations très provisoires
- Les squats
- Constitution d'un collectif de soutien aux Roms à Toulouse

En Mars 2009, un courrier a été envoyé par 3 associations à la mairie de Toulouse et au Grand Toulouse concernant la situation des Roms sur l'agglomération toulousaine. Finalement, devant le besoin de réflexion associative visant à l'amélioration des conditions de vie et donc de l'état de santé des populations Roms, un collectif de soutien aux Roms s'est constitué progressivement à partir de juin 2009 à Toulouse. Il se réunit tous les mois et mène une réflexion globale sur la problématique posée par ces installations extrêmement précaires, qu'elle concerne la santé, l'hygiène, l'habitat, la scolarisation des enfants, le droit des personnes ou l'emploi. Il permet la mutualisation des informations, des actions communes et l'interpellation des institutions et collectivités territoriales, pour construire avec ces populations vivant dans des conditions désastreuses une existence plus digne. Il relaie aussi les appels lancés par Romeurope comme celui demandant au gouvernement la fin des mesures transitoires restreignant l'accès à l'emploi des ressortissants Roumains et Bulgares afin d'avancer vers la résorption progressive des squats et bidonvilles qui rendent visibles des situations d'exclusion de l'ensemble des droits